

<https://snetap-fsu.fr/Conge-de-formation-professionnelle.html>



Congé de formation professionnelle

- Questions... Réponses ! - Q&R Corpo - Congés / Absences -

? Questions
réponses

Date de mise en ligne : lundi 4 mai 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Question : Enseignant, je souhaite demander un congé de formation professionnelle. Quelles sont les démarches à suivre ?

Réponse : Tout d'abord, il faut préciser que ce droit à la formation professionnelle tout au long de la vie (FPTLV) est un droit pour tous les agents, y compris les non titulaires.

Voici les textes réglementaires :

- [Décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'Etat](#)
- [Décret n° 2007-1942 du 26 décembre 2007 relatif à la formation professionnelle des agents non titulaires de l'Etat et de ses établissements publics et des ouvriers affiliés au régime des pensions résultant du décret n° 2004-1056 du 5 octobre 2004](#)
- [Note de service relative à la mise en œuvre des modalités de formation professionnelle tout au long de la vie \(FPTLV\) dans les services du ministère de l'agriculture et de la pêche.](#)

Selon votre corps, les procédures sont variables. le plus simple est de vous rapprocher des représentants SNETAP-FSU de la [CAP](#) de votre corps.